

La Grande-Motte

Police municipale : la vraie caverne d'Ali Baba des objets trouvés

Depuis plus de 40 ans, la gestion des objets trouvés sur la ville est confiée au service de la police municipale, même si ce n'est qu'en 1995 que la loi d'orientation et de programmation relative à la sécurité (LOPS) confère cette mission aux collectivités territoriales. Chaque année, la police municipale traite en moyenne 800 objets trouvés qui sont, soit ramenés par les administrés ou les touristes, soit découverts par les policiers municipaux, les gendarmes ou les CRS sur les plages en saison.

Ces objets sont divers et variés : clefs de maison ou de voitures, valises, sacs, vêtements mais aussi des « doudous », des poussettes d'enfants et des vélos et même des objets plutôt insolites. « Nous avons récupéré des dentiers, des prothèses auditives, une urne funéraire retrouvée sur le rivage, ou un fauteuil pour personne à mobilité réduite. Il y a quelque année une valise remplie de sex-toys... qui n'a jamais été réclamée d'ailleurs », pré-



Dix vélos en bon état retrouvés.

cise Jean-Michel Weiss, le directeur de la police municipale, de la sécurité et de la prévention.

Un portefeuille avec 800 €

Depuis le début de l'année, 164 clés et porte-clés, 139 cartes bancaires, 211 papiers d'identité, portefeuilles ou porte-monnaie, 76 paires de lunettes, 60 téléphones portables, 29 vélos, 27 sacs, et 65 autres objets ont été retrouvés.

Depuis 2020, la ville a mis en place un partenariat avec un prestataire (France Objet Trouvé) afin de déployer une plate-forme de gestion des objets trouvés et perdus. Ainsi, l'ensemble des objets perdus sont mis en ligne, les personnes peuvent également déclarer la perte de leurs objets. Et la plate-forme, grâce à un algorithme, émet des alertes si l'objet perdu a été retrouvé. Cet outil a permis d'augmenter le taux de res-

titution des objets qui est d'environ 40 %.

Mais que deviennent ces objets ? « Nous mettons tout en œuvre pour retrouver les propriétaires, et la plate-forme nous aide. Toutefois 60 % des objets ne sont jamais restitués. Ceux sans valeur sont détruits, ceux de valeur sont remis aux services des domaines pour être vendus aux enchères. Le numéraire est remis au Centre communal d'action sociale (180 € vont être remis pour les années 2020 et 2021) », note Jean-Michel Weiss.

« La semaine dernière, nous avons remis une somme de 460 € qui avait été trouvée sans aucune identité à la personne qui l'avait découverte et remis aux services des objets trouvés l'année dernière. Dans la même semaine, nous avons rendu à un résident de la commune son portefeuille avec 800 € en espèce qui avait été ramené au bureau de police. Il reste encore des gens honnêtes, la preuve. »

► Correspondant Midi Libre : 06 71 09 73 75